

Fiche technique

Accueil d'un apprenti au titre de l'année 2015

Afin de répondre aux enjeux de l'insertion des jeunes dans le monde du travail, le gouvernement a décidé de développer l'apprentissage dans la fonction publique.

L'apprentissage est une formule d'enseignement en alternance qui permet à un jeune âgé de 16 à 25 ans, d'obtenir une qualification professionnelle validée par un diplôme national. Cet enseignement associe une formation théorique, dispensée au sein d'un Centre de formation d'apprentis (CFA) ou de tout autre établissement de formation, à une formation pratique en lien avec le diplôme préparé. Durant sa formation, l'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage.

Dans ce cadre, la DGFIP accueillera 200 apprentis en 2015, dont 27 en situation de handicap, et 301 en 2016 dont 43 en situation de handicap.

L'instruction du 4 juin 2015 a précisé les modalités de mise en œuvre de ce dispositif, et disposé qu'un contrat d'apprentissage serait offert au niveau départemental pour la rentrée 2015.

1 - Caractéristiques du contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé qui relève des dispositions du code de travail.

L'apprenti est rémunéré selon la législation en vigueur, et bénéficie de l'ensemble des avantages auxquels peuvent prétendre les autres agents de la structure dans laquelle il exécute son contrat, s'il remplit les conditions d'éligibilité.

2 - Sélection des apprentis

Pour la DDFIP d'Indre-et-Loire deux offres d'apprentissage correspondant à un diplôme de niveau 1 ont été publiées au niveau national (BIEP) et au niveau local (Université) :

- chargé de la comptabilité du secteur public local ;
- rédacteur au contentieux juridique.

Cinq étudiants ont fait acte de candidature, trois ont été reçus en entretien, les deux autres ayant déjà accepté un contrat.

Une candidate, étudiante en master 2ème année Droit et Management public local, spécialité Direction générale financière, a été sélectionnée. Son contrat a débuté le 7 septembre 2015 et se terminera le 6 septembre 2016.

Elle effectue son apprentissage en qualité de chargé de la comptabilité du secteur public local à la Trésorerie de Tours Banlieue-Ouest sous le tutorat du chef de poste.